

2008/8840 - Approbation de l'avenant relatif à la convention d'occupation temporaire de locaux scolaires de la Ville de Lyon avec le Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole (CROP). (Direction de l'Education) (BMO du 04/02/2008, p. 0250)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

(Adopté.)